L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 21 AOUT 1886.

NÉCROLOGIE.

Nous l'avons déjà écrit à cette même place, et il nous faut le répéter tristement : Les morts vont vite! Et il faut le redire aussi avec peine, le vide se fait surtout dans la population louisianaise ; presque chaque jour c'est un deuil nouveau dans quelques-unes de ces vieilles familles louisianaises qui marquent par l'intelligence, le patriotisme, la probité.

C'est encore l'une de celles-là qui vient d'être frappée dans l'un de ses meilleurs, de ses plus respectés : M. Florent Fortier.

Le plus que septuagénaire—il allait avoir 75 ans—marchait avec vigueur, presqu'avec sérénité dans son grand âge. Sa robustesse de corps, sa lucidité, sa vivacité d'esprit permettaient de penser qu'il fournirait longue carrière encore, quand il y a peu de jours, se rendant chez l'un de ses gendres, croyons-nous, il fut pris, dans le char même, d'un mal dont le caractère effraya tout d'abord l'un de ses amis qui se trouvait sur le même train.

Un moment on put espérer que l'on était devant une crise passagère dont le tempérament si fort du malade viendrait à bout, mais vaute, trop courte fût l'illusion.

Bientôt le mal prit encore et encore de l'intensité, et l'on se rendit compte que le côté gauche était atteint de paralysie. A soixante-quinze ans l'hémiplégie ne pardonne guère, et les médecins appelés n'hésitèrent point à entrevoir, à annoncer un dénouement fatal, prochain.

Transporté sur l'habitation Speranza, paroisse St-Charles, M. Fortier y reçut tous les soins affectueux dont puisse être entourée une créature aimée ; mais son heure était venue. La mort était là, sourde à tous les cris de douleur, à toutes les prières, se riant des efforts de l'art, et de la sollicitude ingénieuse de la famille,qui quelquefois est un guérisseur plus puissant même que le médecin.

L'ennemi mystérieux, contre lequel on ne peut se défendre, gagnait du terrain toujours et toujours, et hier, à onze heures du matin, le patient s'éteignait entouré des siens qui ne pouvaient se résigner à penser que c'était bien leur dernier adieu à cet homme excellent.

M. Florent Fortier, louisianais, appartenant à une famille nombreuse, qui date de loin dans l'histoire de la Louisiane, alliée aux noms les plus considérés de celle-ci, M. Fortier était né à l'époque où l'on envoyait encore les jeunes gens Créoles en France pour y faire ou y achever leurs études. Il fut élevé dans une institution qui eût sa période de renom : le collège de Sorèze, qu'il quitta, après y avoir brillé comme élève.

Rentré en Louisiane vers 1830 ou 1831, si nous ne nous trompons, il la quitta encore pour passer un an ou dix-huit mois dans le Kentucky, afin de mieux se familiariser avec l'anglais; puis il revint dans son Etat natal, pour ne plus jamais le quitter maintenant, et pour donner à celui-ci un citoyen excellent, un modèle de chef de famille.

Bientôt il épousait une jeune fille, Mlle Valcour Aime, l'un des types créoles les plus charmants qu'il nous ait été donné de rencontrer ; type dont la fi-nesse, la distinction, le vague, ajouterons-nous, nous frappèrent la première fois que nous la vîmes à la table de son père, ce véritable patriarche, modèle de tendresse, d'honneur et de charité, que l'on nommait M. Valcour Aime.

La propriété de M. Aime était alors un domaine vraiment seigneurial, et jamais hôte n'exerça l'hospitalité plus cordialement, plus magnifiquement. Quand on était chez lui, il fallait, bon gré mal gré, être chez soi. Les grandes façons, absolument dégagées de toute pose, étaient instinctives chez lui. C'était le gentilhomme dans la sérieuse acception du mot. Le pauvre eût toujours une part dans cette fortune-là.

La paroisse St-Jacques et tous ceux qui l'ont connu, vous le diraient mieux que nous ne le pouvons faire, en écrivant ces lignes à la hâte.

M. Florent Fortier administrait cet immense domaine, et nul n'aurait pu le faire avec plus de tact, plus de méthode, plus de bienveillante autorité.

Cet intérieur était vraiment l'image du bonheur : tout le tableau en revit encore sous nos yeux. Mais le destin devait faire cruellement payer tant d'années joyeuses, prospères; toutes les jouissances du passé furent payées par une suite d'infortunes sans trêve. Le malheur s'acharna à cette famille ; ce fut un naufrage universel. Des ruines et des tombes.

La position de fortune changea donc pour M. Florent Fortier, mais son énergie, mais son culte du bien, de la probité, demeurèrent immuables. Resté debout sur ces ruines, resté fort, sans jamais être amer, au milieu des calamités, il se consola au spectacle de ses enfants qui grandissaient à ses côtés, qu'il élevait dans les mêmes principes dont il s'était nourri.

Il est des réédifications lentes à se parfaire ; la Louisiane est loin encore, bien loin d'être revenue aux jours d'antan. Si de telles périodes comptent pour une heure à peine dans l'histoire d'un Etat, elles sont longues pour les individus. M. Fortier ne se laissa point abattre néanmoins par les déceptions toujours renaissantes ; le devoir familial infusait en lui comme une vigueur nouvelle. L'amour paternel est une puissance et un refuge.

Il fallait dire adieu aux perspectives brillantes d'autrefois; dire adieu à la grande situation qu'on avait cru pouvoir assurer à ses enfants; mais en même temps il fallait vivre et travailler plus ardemment que jamais pour ces chères âmes dont on avait charge. Le culte profond, sans bornes, de la famille—cette noblesse du caractère créole—fut donc le soutien, la force de M. Florent Fortier ; il lutta, il vainquit.

S'il n'eût pas la joie de rebatir une fortune pour ses enfants, il leur donna du moins tout ce que l'éducation bien comprise peut donner. Le père qui meurt avec la conscience de ce devoir accompli, peut regarder avec sérénité l'éternité qui s'ouvre.

Celui qui a sainement compris la mission de chef de famille a connu, a goûté le meilleur de la vie. On se console de toutes richesses perdues, alors que vous sont conservés ces trésors sans pareils qu'on nomme les enfants. Ensuite vous perdu tous les autres biens de la terre,il faut toujours bénir Dieu quand celui là vous reste.

M. Florent Fortier a eu l'ineffable joie d'expirer au milieu des siens. Le spectacle de ceux que l'on aime et que l'on va quitter pour l'éternité, est déchirant sans doute ; mais peut-être aussi est-il un commencement de vision du ciel. Ces paradis dont on se détache, ces paradis perdus parlent peut-être d'un paradis retrouvé.....

Nous comptons de nombreux amis dans ceux qui pleurent aujourd'hui cette mort, et cependant nous ne leur adresserons point de banales consolations. L'heure de l'apaisement viendra ; aujourd'hui c'est l'heure des larmes. Que ces larmes coulent donc ; elles sont méritées, elles sont saintes.

L. PLACIDE CANONGE.

MILNEBURG.—La direction du Milnsburg Opera House déploie une très grande activité et qui se continuera jusqu'au dernier jour de la présente saison.

En consultant l'annonce insérée à notre premiere page, on verra qu'à M. Willio, le prince de la magie, le programme ajoute M. Geo. F. Moore, l'homme aux cent visages, et une troupe —Stowe et Queen—composée de la plus heureuse façon. Ce soir, grande représentation avec tous ces éléments nouveaux, et concert pendant les entr'actes.

Théâtre de l'Opera.

M. George Paleton, chargé de représenter ici M. Mangé, nous confirme la nouvelle que déjà nous avons donnée aux lecteurs de l'ABEILLE : les conditions de la Compagnie des Marchands sont acceptées et nous annons décidément une réouverture de la scène lyrique française, au courant de novembre prochain.

Nous reviendrons demain sur ce sujet. Nous nous bornons aujourd'hui à dire que M. Mangé quittera le Havre le 4 septembre. Il précédera sa troupe d'un mois ou six semaines, afin de faire ici tous les préparatifs nécessaires à son exploitation.

Nous remercions M. Georges Paleton de sa visite et des documents qu'il a bien voulu nous communiquer. Ils attestent que M. Mangé met tout en œuvre pour mériter les sympathies de notre public, auquel, d'ailleurs, il a toujours été sympathique.

—Deux concerts ce soir: au West End, au Fort Espagnol ; endroits charmants auxquels le public demeure fidèle.

On commence à six heures et le dernier morceau est joué entre dix et onze heures.

VIN DE CALIFORNIE. — Nos remerciments à M. Philippe Forget pour l'envoi qu'il nous a fait de vins blanc et rouge d'un cru célèbre de la Californie : le To Kalon.

Nous savons depuis longtemps que cette industrie marche à grands pas; que la culture de la vigne, la fabrication et le traitement des vins font d'immenses progrès en Californie ; ceux que nous venons de goûter, en sont une nouvelle et complète démonstration. Limpidité, bouquet, saveur, corps; tout est là ; c'est un produit pur et que l'on peut hardiment recommander à tous. Ce que nous prenons plaisir à faire.

M. Philippe Forget, qui tient, au numéro 40 de la rue Dauphine, un restaurant fort en vogue, et méritant cette vogue, M. Forget est ici l'agent de cette marque du To Kalon. Elle sera vite en demande, nous n'en doutons pas.

—Nous publierons dans notre numéro de demain deux documents que nous adresse le Conseil de Direction de l'Union Française.

COMMENT ON DEVIENT MINISTRE. — On a reçu, en Irlande, la nouvelle que le roi des îles Sandwich avait nommé ministre des affaires étrangères un M. Creighton, dont la vie aventureuse est des plus curieuses.

Creighton a commencé sa carrière comme garçon de bureau dans un journal irlandais de province, où il écrivait les adresses sur les bandes.

Après avoir été quelque temps typographe, il alla s'établir successivement à Belfast et à Londonderry.

Il vint ensuite à Londres, puis il émigra à Wellington, où il fonda un journal.

De Wellington, il alla en Californie et de là, se rendit à Honolulu, où il a fait rapidement son chemin.

Il porte, aujourd'hui, le titre de ministre d'Etat et des affaires étrangères du royaume des îles Sandwich.

LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES.—D'après un relevé statistique tout récent le nombre des étudians immatriculés dans les vingt Universités allemandes s'élève à 28,021, savoir :

1o Berlin, 4,434 ; 2o Leipzig, 3,060; 3o Munich, 3,035 ; 4o Halle, 1,518 ; 5o Breslau, 1,425 ; 6o Tubingue, 1,403; 7o Würzbourg, 1,369; 8o Fribourg, 1,319; 9o Bonn, 1,293; 10o Gœttingue, 1,076; 11o Heidelberg, 1,036 ; 12o Gaifswald, 1,016 ; 13o Marbourg, 939; 14o Erlangen, 909; 15o Kœnigsberg, 871 ; 16o Strasbourg, 856; 17o Iéna, 650, 18o Kiel, 542; 19o Giessen, 513 ; 20o Rostock, 313.

L'augmentation du nombre des étudians est fort considérable dans ces dernières années. En été 1880, leur chiffre s'élevait à 20,989 et, aujourd'hui, il est de 28,021. Ce sont les Facultés de Théologie et de Médecine qui ont vu s'accroître le plus le nombre de leurs élèves, ainsi que cela ressort du tableau suivant: théologiens protestans: 2,215 en 1880 et 4,683 en 1886; théologiens catholiques: 638 en 1880 et 1,197 en 1886; élèves en médecine: 4,018 en 1880 et 8,308 en 1886. Le nombre des élèves en droit a diminué, au contraire: de 5,201 en 1880, il est tombé à 4,914 ; la Faculté des Lettres s'est accrue de 103 étudians : 8,816 en 1880 et 8,919 en 1886.

CAISSE GÉNÉRALE DES SAPEURS-POMPIERS, PARIS.—Il se fonde, à Paris, une caisse générale de retraites des sapeurs-pompiers sous les auspices du *Bulletin de l'Union des sapeurs-pompiers*, organe de la corporation.

Cette nouvelle institution, dirigée et administrée par des officiers de pompiers, et dont M. Farcy, député de la Seine, a accepté la présidence d'honneur, rendra d'immenses services. En échange d'une somme minime, deux francs par année, chaque sociétaire, après vingt-cinq ans de service, recevra une pension annuelle de deux cents francs. La même pension sera servie aux veuves, aux enfans de sapeurs-pompiers morts au feu ou des suites de blessures contractées dans un incendie ; en outre, elle sera accordée aux sapeurs dût les blessures, dans le service, auront entraîné une incapacité permanente de travail.

LES FACTEURS RURAUX DE FRANCE.—M. Granet, ministre de postes et télégraphes, se préoccupe d'améliorer la situation des facteurs ruraux, sinon au point de vue pécuniaire,—les ressources budgétaires ne pourrant le lui permettre,—du moins au point de vue matériel.

Pour rendre leur tache moins pénible, surtout pendant la saison rigoureuse, on pourvoirait chacun de ces dévoués agents d'un tricycle ou vélocipède à trois roues. Des essais sont tentés en ce moment dans plusieurs communes et réussissent parfaitement.

Une seule difficulté a été signalée. L'emploi de facteur dans les campagnes est souvent rempli par un ancien soldat blessé, qui ne pourrait guère, s'il est resté infirme, se servir de ce mode de transport.

On étudie le moyen de parer à cet inconvénient et d'améliorer le tricycle de manière à le rendre facilement dirigeable par les infirmes.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régle, avec une marge, et seulement sur la *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se roumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes :

LAFAYETTE EN AMERIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 août 1886.
Pour la Louisiane le Texas et l'Arkansas, pluie locale, vents du sud, température à peu près stationnaire.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 20 août 1886.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	82	27⅞
Midi	92	33⅓
3 P. M.	93	33⅞
6 P. M.	89	31⅞

Nlle-Orléans, 20 août 1886, 2 ½ a. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	79	Nashville, Tenn	76
Augusta, Geo	87	Pittsburg, Pa	82
Savanah, Geo	80	Cairo, Ill	89
Mobile, Ala	88	Davenport, Iowa	87
Montgomery, Ala	79	Dubuque, Iowa	80
Vicksburg, Miss	91	Keokuk, Iowa	87
Galveston, Tex	—	Le Crosse, Wis	85
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	88
Shreveport, La	92	St-Paul, Minn	77
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	96
Chattanooga, Tenn	78	Omaha, Neb	93
Cincinnati, O	82	Yankton, D. T	91
Louisville, Ky	85	Key West, Fla	88
Memphis, Tenn	91	Nlle-Orléans La	88

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph D. Templet à Mlle Annie Bohne.
William H. Cebb à Mlle Catherine R. Salter.
Charles Berkel à Mlle Mary Staub.
Joseph J. Lewis à Mlle Cornelia Gravson.
Charles Johnston à Mme Veuve Ernestine Franz.
John Sallinger à Mlle Louise E. Schmidt.
Christian Berthelson à Mlle Frances S. Gabloskly.

Naissances.

Mme Louis Pujol, un garçon.
Mme John Harris, un garçon.
Mme Henry Kern, un garçon.
Mme Ernest Priche, un garçon.
Mme John Hofman, un garçon.
Mme Domenico Aleca, un garçon.
Mme E. Evariste Molae, un garçon.

Décès.

Marie E. Meillen, 1 mois, coin Hôpital et Johnson.
Maud A. Bel, 9 mois, coin Laurel et l'Avenue Napoléon.
Peter Hattaway, 30 ans, rue Elmire, près Alix Alger.
Mme Ellen Cotton, Jackson, Lne.
Patrick Mortissey, 61 ans, 446 rue Poydras.
Moody Bell, 4 ans, 1569 rue St. Charles.
Patrick Mobony, 54 ans, Covington, Lne.
James Donadson, 39 ans, 55 rue Melpomène.
Patrick Glennes, 59 ans, coin Commune et Bolivar.
Mlle Aginé Bergeron, 39 ans, Louisiana Retreat.
Octavia Jones, 26 ans, 203 North Robertson.
Elizabeth Walter, 16 ans, 419 rue Girod.
Gustave Nunnenberg, 26 ans, coin Dauphine et Poland.
Margaret Thomas, 7 ans, rue Girod, près Louisa.
Geo. Hoar, 60 ans, 326 rue Delord.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Southern Building & Homestead Association à John W. Duhy, un terrain dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Maris, Montégut et Presse.....$1,000

Teleford André Grandpré à Mme Elvina Alexandrine Grandpré, un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Orléans, Dauphine, Ste-Anne et Bourgogne.....$1,200

Mme O. H. Poynot, femme de L. L. Bowen et autres à John L. Newman, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Villeré et Robertson.....$25

Firemen's Building Association à Henry Entzminger, une portion de terre dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rue Derbigny, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle.....$1400

Cour de District des Etats-Unis.—John Cappase intente un procès aux frères Lugger pour $12.80 de gages.

Cour Civile de District.—La division d'Orléans No. 1, U. R. K. de P. et l'Artillerie Washington contre Charles Schouder—Appel au jugement de la 1re cour de la ville.

George Meister, Jr, contre Mme Marie Hippler et autres—Procès au sujet d'un partage.

Aristide Hopkins contre Charles Cavanac, collecteur de taxes—procès pour empêcher une vente en paiement de taxes.

Merchant's Mutual Insurance Co., contre Charles Cavanac, percepteur de taxes, procès au sujet de taxes.

Schmidt & Ziegler contre Philippe Saal' procès pour $200.

Ant Lanata contre Charles Cavanac, percepteur de taxes, procès pour éviter la vente en paiement des taxes.

P. A. Bacas, et autres, contre Charles Cavanac, pour le même motif.

Gabriel Pascal contre Sanie — Procès de même nature.

La succession de Mme Marie Chitenden est ouverte. Par ce testament, fait par Benjamin Ory, notaire, le 25 juillet 1886, elle déclare, que, de son nom de jeune fille, elle se nommait Dayle, que son père et sa mère sont morts ainsi que M. James Chittenden, son mari.

Elle a 6 enfants, Alfred, Marie Anne, James, William, Emma Louise et Létitia. Elle donne à son fils James qui est nommé exécuteur testamentaire, sa maison et un lot de terre situé rue St-André, No 513, pour le couvrir d'une somme de $314 qu'il lui avait avancé. Sa fille Létitia, hérite des objets mobiliers et immobiliers contenus dans la maison située rue St-Franklin, No 441. Les six enfants à l'exception de James se partageront en parts égales le reste de ses biens.

Cour du recorder Burthe.—Charles Chevallier, couleur, accusé de voies de fait par l'officier Cook, a été mis sous caution de $250.

Louis Wilkins, bris de paix, insultes et abus, $250 ou 5 jours.

Cour du recorder Davey.—Geo. A. Fassau, bris de paix, $20 ou trente jours.

Jane Redo, violation de l'ordonnance 5046, $25 ou trente jours.

Dave Philbin et Archie Campbell.—Malgré les efforts de leur avocat pour obtenir une nouvelle audition de cause, Dave Philbin et Archie Campbell ont été condamnés à 7 ans de travaux forcés pour avoir mis le feu le 20 juillet 1885 à la fabrique d'eaux de Seltz de M. Hill.

Les deux coupables n'avaient été découverts et arrêtés que dans le courant du mois d'avril dernier.

Election — L'Association Phœnix Ben s'est réunie, hier soir, et s'est organisée d'une façon permanente. Voici la liste de la direction annuelle qui a été élue :

H. S. Salvant, président,
Eug. Maitre, 1er vice-président,
J. G. Ruffer, 2d " "
Ed. P. Bel, secrétaires aux Minutes,
Jas Hibbs Jr " des Fidances,
P. A. Bertrand, trésorier.
N. Maitre, Grand Marshal,
A. L. Roberts, collecteur,
L. Henderson, gardien,
E. J. Mioton, médecin,
H. L. Frantz, entrepreneur de Pompes funèbres.

L'Association compte 275 membres.

Condamnation de Burke, le voleur de chaussures.— David Burke, qui le 11 août 1885, vola à la Maison de Refuge 112 paires de chaussures, a comparu hier matin devant le juge Baker, Section B de la Cour Criminelle pour entendre sa condamnation.

Malgré la demande d'une nouvelle audition de cause, faite par l'avocat de Burke, M. Miller, qui prétendait que l'accusé avait de nouveaux témoins à faire entendre. Le coupable a été condamné à un an de travaux forcés et aux frais.

Le juge a rejeté la demande de M. Miller, disant que Burke, ayant été libre sous caution pendant près d'une année, avait eu suffisamment le temps de préparer sa défense.

Repêché.—Le cadavre d'un inconnu a été repêché, hier dans la matinée, en face le Couvent des Ursulines. Le coroner a vu le corps, qui fait remonter la mort à 2 ou 3 jours.

C'est un homme de 30 ans environ, qui porte des favoris blonds et une moustache de même couleur.

Il porte une veste en alpaca noir, un pantalon de semblable couleur et des chaussures à guêtres.

Autre mort. — Un pharmacien du nom de Luke Duffy est mort subitement hier, à 9 heures du matin, dans sa pharmacie, encoignure Magnolia et Commune. Le Coroner en a été avisé.

Acquittés.—Anthony Mindrop et Albert Ault, qui en prétant main forte aux agents dans la nuit du 15 août, pour arrêter le nègre John Henry qui venait de voler chez M. Ignatz Storta, lui ont asséné sur la tête un coup dont il est mort quelques instants après, avant même d'avoir eu le temps d'arriver à l'hôpital, ont comparu devant le recorder Keller, sous l'accusation d'homicide.

Plusieurs témoins ayant prouvé que le nègre armé d'une planche avait opposé de la résistance, il a été admis que les accusés n'avaient fait que se défendre, et le juge les a acquittés.

Bague retrouvée.—Les officiers Andry et Ranoé ont retrouvé en possession d'un nommé Auguste Lourau, au Fort Espagnol, une bague en or d'une valeur de $15, volée par un nommé Leblanc le 25 juillet dernier chez Mme Louise Rourth.

Une goelette coulée à fond.—Une goelette chargée de chanbon, a coulé en vue de Pass Christian, alors qu'elle cherchait à se réfugier à la côte, pendant un violent orage qui a sévi dans ces parages.

Un homme de l'équipage a été noyé et l'on craint que le capitaine n'ait subi le même sort. Le reste de l'équipage a été recueilli sur un petit bateau de pêche qui se rendait à Biloxi.

Le chargement est considéré comme perdu.

Trouvé mort.—Un inconnu a été trouvé mort hier matin dans la chambre qu'il avait louée pour la nuit de jeudi à vendredi dans un "Boarding house" de la rue Poydras, No 225.

Le coroner a vu le corps ; il a déclaré que l'individu était mort de consomption et il a délivré le certificat convenable.

Un départ mouvementé. — Jeudi, dans l'après-midi deux dames qui avaient manqué le train qui fait le trajet du long de la côte, ont pris une voiture dont le conducteur était un nègre. Elles lui ont ordonné de rejoindre le train, et le cheval de partir au grand galop, stimulé de temps à autre par un vigoureux coup de fouet.

La voiture gagnait donc sur le train, et quelques instants plus tard elle le rejoignait même au coin des rues Villeré et des Champs-Elysées, lorsqu'un malencontreux coup de fouet appliqué au pauvre cheval, eut un fâcheux résultat ; la voiture versa et les deux dames furent précipitées sur le sol.

Pendant ce temps, le train avait stoppé, et les dames, qui par un hazard incroyable, n'avaient aucun mal, se sont relevées et sont montées dans le train qui s'est aussitôt remis en marche.

La voiture n'a été endommagée pour une somme de $10 environ.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Incendie.

Paris, 20 août.—Un incendie a éclaté aujourd'hui dans un des quartiers de Paris, vingt maisons ont été brûlée.

Naufrage.

Londres, 20 août—Un steamer anglais, parti de Hankow pour Londres, avec une cargaison de 5,500 tonnes de thé, a sombré en quittant la mer de Chine. On ignore le sort de l'équipage.

Incendie.

Londres, 20 août, 3:40 P. M.—Un incendie a éclaté sur le quai Dudgeon, et se trouvaient entassées quarante mille barils de pétrole. Cinq mille barils sont déjà détruits et l'on craint de ne pouvoir sauver le reste.

Navires de guerre Américains.

Londres, 20 août.—Les navires de guerre des Etats-Unis, Portsmouth et Saratoga, sont arrivés le 20 août à Lisbonne.

Le Parlement.

Londres, 20 août—Sir J. Ferguson, sous-secrétaire des affaires étrangères, répondant cette après-midi, à la Chambre des Communes à E. F. Gourley, Gladstonien, dit que des négociations pour le réglement amical du différend relatif aux pêcheries dans le nord-ouest de l'Atlantique, sont entamées entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada. Il a ajouté qui ni l'Angleterre ni les Etats-Unis n'ont l'intention de nommer une commission conjointe pour amender le traité de 1818.

M. Ferguson, répondant à M. Seager Hunt, membre conservateur, dit que M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, a informé, le 25 juillet, M. R. D. Monier, ambassadeur d'Angleterre à St-Pétersbourg, que la Russie n'a pas occupé et n'a pas l'intention d'occuper le port Lagarefi, et que la nouvelle qui a annoncé l'occupation du dit port par les Russes est fausse.

Thomas Power O'Connor maintient que les discours du Lord Ramdolph Churchill sont la cause première des émeutes de Belfast (applaudissements.) Tous ceux qui ont été tués dans l'émeute étaient les dupes et les victimes de Churchill. Il ajoute que la grande majorité des libéraux a appuyé le projet Gladstone ; ce projet est tenu en échec temporairement, mais il triomphera finalement.

M. Gladstone.

Londres, 20 août—M. Gladstone a présidé hier une assemblée de ses collègues de l'ex-cabinet, à la résidence du comte Granville.

Le but de cette réunion était de discuter un plan d'action pour la session actuelle du Parlement.

Le Dr Wendell Holmes.

Liverpool, 20 août.—Un banquet a été offert hier au Dr. Wendell Holmes.

Le Duc de Leinster.

Dublin, 20 août—Le Duc de Leinster a pris des dispositions pour vendre à ses locataires une grande partie de ses propriétés de Kildare, à un crédit de dix-huit ans.

Les protestants et Lord Randolph churchill.

Belfast 20 août—Les protestants de cette ville sont très irrités contre Lord Randolph Churchill, parce que ce dernier a défendu la police qui a participé aux récentes émeutes pour rétablir l'ordre. Les protestants affirment que les fonctionnaires de la police ont réussi à induire en erreur Lord Randolph ; ils déclarent que les faits de l'affaire justifient le soupçon qu'une conspiration existe entre la police et les catholiques de Belfast.

Rumeur.

Rome, 20 août—Le bruit circule que la Reine Marguerite use de son influence pour amener une réconciliation entre le gouvernement italien et la Papauté. Pitres calme et sans Majesté, on dit, que le Pape, en retour de l'Italie une forte somme comme arrérages de traitement, laquelle somme serait employée à étendre les missions catholiques.

La Commission Turco Bulgare.

Sofia, 20 août.—Les séances de la commission Turco-Bulgare, pour revisser les statuts organiques de la Roumélie, ont été temporairement suspendues, à cause de la divergence d'opinion entre les membres Bulgares et Turcs.

Les Commissaires turcs attendront, avant de recommencer les séances de la Commission, des instructions de Constantinople.

Malgré la division qui s'est produite au sein de la Commission, un sentiment très amical existe entre ses membres.

Choléra.

Trieste, 20 août—Seize cas de choléra et trois décès ont été constatés.

Mesures préventives.

Berne, 20 août—Le Bundisrath a adopté des mesures rigoureuses pour empêcher l'introduction du choléra qui sévit en Italie.

Arrestation.

Rome, 20 août—Hier soir, des agents de la police italienne ont remarqué qu'un individu se cachait sur la galerie de St. Pierre. Ils ont averti les gendarmes du Pape qui l'ont immédiatement arrêté. Le prisonnier dit se nommer Storti.

L'interrogatoire a établi que c'est un fou.

Le Pape a exprimé sa reconnaissance et son admiration pour le rôle déployé par la police.

Galveston sous l'eau.

Galveston, Texas, 20 août—Une violente tempête sévit ici. Le vent souffle avec une vélocité de 45 milles à l'heure et continue à augmenter.

Toute la partie sud et sud-ouest de la ville est sous l'eau. Un grand nombre de familles ont été chassées de chez elles et obligées de chercher un refuge dans les hôtels dans la partie inférieure de la ville.

Le chemin de fer urbain, le long du bord de la mer, est détruit.

On a de grandes appréhensions pour les familles résidant sur certains points de la ville.

St. Louis, Mo., 20 août—Des dépêches reçues ce soir de Galveston par un fonctionnaire du télégraphe, rapportent qu'une terrible tempête s'est abattue aujourd'hui sur cette ville. Elle a commencé à 4 heures du matin et venait de l'Est.

A 6 heures a. m., la ville était, dit-on, entièrement inondée, il y avait 15 pieds dans la partie de la ville qui se trouve du côté du Golfe. Le rez de chaussée du Beach Hotel est submergé. On voit des maisons qui flottent dans les rues. Partout des dommages considérables.

Tous les fils télégraphiques sur le Bay bridge ont été enlevés, mais quelqu'une ont été rétablis et les communications avec la ville ont pu être reprises vers 6 P. M.

Les dernières nouvelles reçues disent que l'eau se retire. Six personnes ont péri.

—Sur la motion de John G. MacMahon, avocat de Spellman, accusé de crime contre nature, la caution de son client a été réduite de $10,000 à $1,000.

LA TOMBE DE CÉSAR BORGIA.—On annonce la découverte des restes de César Borgia, faite dans des conditions singulières, à Viana, petite ville de Navarre, sur les indications données par un de nos confrères. M. Charles Friarte.

L'écrivain avait, sans succès, cherché la tombe dans toute la Navarre ; en présence de documens qui dénonçaient l'existence de ces restes à Viana, où la tradition, encore conservée, se trouvait conforme aux assertions des chroniques, le juge de paix du lieu a opéré la fouille et on a découvert le cadavre. Dans une restauration générale de l'église de Viana, l'évêque du diocèse, outré de voir dans le lieu saint la tombe de Borgia, aurait ordonné de la détruire et fait enfouir les restes dans la rue qui passe devant l'église.

UNE IDÉE.—Dans le journal *Novosti*, un voyageur russe, M. Niemirowitche-Dantchenko, raconte qu'un Allemand a demandé aux directions de chemins de fer allemands de doter chaque wagon d'une botte à musique disimulée dans la boiserie et qui, dès que le train serait en marche, jouerait le *Wacht am Rhein*, pour réveiller le patriotisme des voyageurs.

Les directions des chemins de fer allemands ont repoussé ce beau projet. C'est dommage! s'écrie un journal français. Les autres pays eussent été forcés d'imiter l'Allemagne. On se serait aperçu qu'on passait d'un pays dans un autre au changement d'hymne national. L'industrie des bottes à musique y eût immédiatement gagné.... comme aussi celle des propriétaires des maisons de santé!

WASHINGTON.

Géronime et sa bande.

Washington, D. C., 20 août—On a reçu au département de la guerre un avis officiel qui annonce que Géronime désire se rendre. La dépêche ne dit rien de plus. Déjà cette nouvelle a été publiée par la Presse associée.

Le Consul Greenbaum.

Washington 20 août—Le Consul Greenbaum, de Samoa, qui est arrivé hier à Washington, ne retournera pas à son poste. Il doit donner sa démission.

Le différend entre le Mexique et les Etats-Unis.

St.-Louis, 20 août.—La nouvelle a été reçue ici, que les autorités mexicaines ont fortifié une petite ville nommée Pana, à environ cinquante milles au haut de la rivière, et y ont placé un détachement de soixante hommes de troupes. Le commandant du fort McIntosh, le Colonel Bernard a détaché vingt hommes de ce poste, qui sont partis d'ici hier, et qui resteront pour le moment à Palafox, située en face de Pana ; car le bruit circule ici que les mexicains ont traversé la rivière, et sont sur la rive américaine.

Palafox est une ville minière à peu près déserte, il n'y a là que quelques habitants, mais de grands ranches. Il serait facile de saccager l'endroit

Les anarchistes trouvés coupables de meurtre

Chicago, 20 août—Près de 5000 personnes étaient réunies dans la rue Michigan, en face de l'entrée principale de la bâtisse, essayant de regarder par les fenêtres de la maison de cour, mais la police a fait circuler la foule.

A 9 heures ce matin, on remarquait à la cour vingt agents de police en uniforme et plusieurs représentants de la Presse.

On dit qu'il sera permis à très peu de personnes d'entrer dans la salle d'audience.

Les fonctionnaires de la cour ont décidé que les parents des prisonniers seront admis.

A 9:15, la sœur de Spies est arrivée, accompagnée par un jeune homme.

Des officiers de police sont échelonnés partout en dehors de la bâtisse.

Mme Parsons est arrivée en Cour à 9:20 heures.

A 9 heures 47 minutes le juge Gary fait son apparition.

Les prisonniers sont conduits en cour à 9 heures 52 minutes, et prennent place sur des bancs placés au coin nord-est de la salle d'audience.

La Cour est appelée à l'ordre à 9 heures 54 minutes.

Les prisonniers sont calmes, à l'exception de Spies et Fischer, qui sont d'une pâleur livide.

Le juri arrive à 9 heures 55 minutes.

Un silence profond se fait dans la cour pendant que les jurés entrent.

Le juge Gary ordonne le silence absolu. Quelques mots sont échangés tout bas entre le juge et le greffier et alors le verdict suivant est lu :

Nous, les jurés, trouvons les accusés : Auguste Spies,
Michael Schwab,
Samuel Fielden,
Albert R. Parsons,
Adolph Fischer,
George Engel et
Louis Lingg

coupables de meurtre, ainsi que le porte l'acte d'accusation, et leur appliquons la peine de mort.

Nous trouvons le prévenu Oscar W. Neebe, coupable de meurtre, ainsi que le dit l'acte d'accusation, et fixons la pénalité à un emprisonnement de quinze ans au pénitencier.

Le capt. Black, avocat de la défense, demande qu'on appelle les noms des jurés—Ceux ci répondent à leurs noms, un à un, d'une voix ferme.

Le capt. Black dit qu'il désire faire la motion d'une nouvelle audition de la cause.

L'avocat-général M. Grinnel répond qu'il sera impossible de prendre en considération la motion à cette session de la cour, mais qu'on la discutera à la session de septembre.

L'avocat de la défense y consent.

Le juge donne l'ordre d'enregistrer la motion et de reconduire les prisonniers en prison. Puis s'adressant au jury il dit : "Messieurs du juri, vous êtes arrivés à la fin de ce long et pénible procès, qui est le plus grand sacrifice de temps de